Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212202964-20260227-7022026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-GLEN

Séance du 27 février 2026
L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept février à 18h30, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CORDON Jean-François.

Présents : Jean-François CORDON, Jean-Claude HELLIO, Jean-Michel LE BOUCHER, Olivier NOEL, Lionel REVEL, Christelle MOISAN, Catherine FAVREL, Rose Marie FESTINI CROMER, Adeline LETENDRE, Gaëlle BUISINE, Nicolas GOUYA

Absent : Renaud RABRET

Secrétaire de séance : Olivier NOEL
Secrétaire administrative : Véronique ROBIN

7 - Affectation du résultat 2025 sur 2026

Rappel des résultats de 2025 :

Détermination des résultats de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	511 319.81 €
Recettes de fonctionnement	658 057.18 €
Résultat d'exploitation à affecter	+ 146 737.37 €

Détermination des résultats et du besoin de financement de la section d'investissement :

Dépenses d'investissement	280 522.24 €
Recettes d'investissement	355 218.73 €
Résultat d'investissement cumulé	+ 74 696.49 €
Restes à réaliser en dépenses :	59 300.00 €

Le conseil décide, à l'unanimité des présents, d'affecter les résultats de la commune comme suit :

- affecter l'excédent d'investissement (N-1) soit **74 696.49 € au compte 001** en section d'investissement du budget 2026,

- affecter l'excédent de fonctionnement (N-1) comme suit :
  * soit **88 435.77 € au compte 002** en section d'investissement du budget 2026,
  * soit **58 301.60 € au compte 1068** en section d'investissement

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu :
De la transmission en Préfecture, le 4 mars 2026

Secrétaire de séance
Olivier NOEL

Le Maire,
Jean-François CORDON